

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGURI.-

DEMANDE DE REVISION

L'an mil neuf cent soixante et un, le dix septième jour
du mois de novembre

Monsieur, Samuel Guillaume, Lucien Juge de Police Suppléant à
Gikongoro, plaçant comme avocat auprès de notre propre
Tribunal actons la demande de révision de notre jugement n°
4/SF.3 du 17 octobre 1961 dans l'affaire de M. André, faite
par le condamné M. André

Cette demande de révision a été faite en présence des deux
parties civiles, R. M. M. et M. M.

Fait à Gikongoro, le 17 octobre 1961

Handwritten signature

